



# Document d'information

## L'arrivée des médias au Canada pour les Jeux d'hiver de 2010

Il existe un processus unique pour les diffuseurs et les membres des médias qui transportent des caméras commerciales et de l'équipement médiatique au Canada afin de les utiliser pendant les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010.

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) collabore étroitement avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN), les sociétés commanditaires et les autres importateurs de marchandises servant aux Jeux olympiques afin que les marchandises en question, comme les caméras qui serviront à filmer les Jeux d'hiver de 2010, soient traitées rapidement à leur arrivée au Canada.

Afin de faciliter ce processus, l'ASFC a mis sur pied l'Équipe de la logistique d'importation pour les Jeux d'hiver de 2010 qui sera chargée d'orienter les intervenants des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 et de les sensibiliser aux exigences d'admissibilité de l'ASFC concernant les visiteurs et les marchandises. L'Équipe de la logistique d'importation sert de guichet unique pour les services de renseignements aux intervenants afin de leur fournir des informations actualisées concernant les procédures d'importation et d'exportation commerciales pour les Jeux d'hiver de 2010.

## Documentation

L'ASFC exige une identification appropriée pour l'admissibilité au Canada. Les citoyens des États-Unis n'ont pas besoin d'un passeport pour entrer au Canada. Toutefois, ils doivent être munis d'une preuve de citoyenneté comme un certificat de naissance, un certificat de citoyenneté ou de naturalisation, ainsi que d'une pièce d'identité avec photo. Les résidents permanents des États-Unis doivent présenter une carte de résident permanent (c.-à-d. une carte verte) lorsqu'ils entrent au Canada. Les ressortissants étrangers en provenance d'autres pays qui entrent au Canada doivent présenter un passeport et un visa valide, le cas échéant.

Les représentants des médias qui viendront au Canada pour les Jeux d'hiver de 2010 devront présenter une preuve attestant qu'ils font partie d'une équipe de médias, qu'ils soient accrédités ou pas, en plus d'une pièce d'identité personnelle. Toutefois, un permis de travail n'est pas exigé.

Tout l'équipement médiatique et les caméras doivent être déclarés au point d'arrivée étant donné qu'ils sont considérés à titre de marchandises commerciales. Les agents des services frontaliers devront s'assurer que l'équipement restera en possession de l'importateur non résident et qu'il sera exporté du Canada à la fin des Jeux. L'équipement peut être importé en franchise de droits et de taxes dans la mesure où il n'est pas loué ou vendu lorsqu'il se trouve au Canada.

Afin d'être bien préparé, un représentant du siège social de l'entreprise médiatique doit rédiger une lettre sur le papier à en-tête de l'entreprise dans laquelle figurent les noms des employés qui se rendront au Canada pour les Jeux et à laquelle est jointe une liste de l'équipement que les employés apporteront avec eux. Les pièces d'équipement doivent être énumérées sur un document de contrôle d'inventaire de l'entreprise (en anglais), comprenant une description complète des pièces, ainsi que leur origine et leur valeur.

Afin que les pièces d'équipement médiatique qui entreront au Canada pour les Jeux d'hiver de 2010 puissent retourner aux États-Unis sans problème, il est conseillé de communiquer avec le département américain de la Sécurité intérieure afin de connaître ses exigences en matière d'exportation pour des marchandises d'une valeur de plus de 2 000 \$ qui quittent les États-Unis.

## Renseignements supplémentaires:

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec l'entité suivante :

Équipe de la logistique d'importation pour les Jeux d'hiver de 2010 de l'ASFC

N<sup>o</sup> de tél. : 604-666-4504

Courriel : [CBSA2010FieldOperations.PAC-Vancouver-333Dunsmuir@cra-arc.gc.ca](mailto:CBSA2010FieldOperations.PAC-Vancouver-333Dunsmuir@cra-arc.gc.ca)